Quels mots d'ordre pour aider les travailleurs à empêcher les licenciements ?

1) La position que nous avons défendue au congrès de fondation

Lors du congrès, nous avions expliqué que le mot d'ordre d' « interdiction des licenciements » n'était juste qu'à condition d'être lié explicitement à la perspective d'un gouvernement des travailleurs. En effet, dans le cas contraire, on suggère aux travailleurs que l'interdiction des licenciements pourrait être le résultat d'une loi votée à l'Assemblée Nationale. Or l'interdiction des licenciements est incompatible avec le capitalisme. Elle suppose donc non seulement le renversement de l'actuel gouvernement, mais aussi la destruction l'État lui-même et l'instauration d'un gouvernement des travailleurs.

On nous avait reproché de polémiquer sur les virgules. Malheureusement, la manière dont le mot d'ordre d'interdiction des licenciements a été présenté dans *Tout est à nous !* n° 2 (qu'on peut lire à l'adresse http://www.npa2009.org/content/nparguments-pour-linterdiction-des-licenciements) a confirmé nos craintes. Des divergences théoriques dans le programme conduisent ainsi logiquement à de grandes différences dans la lutte des classes.

2) « L'interdiction des licenciements », une réforme possible dans le cadre du capitalisme ?

L'argumentaire présente très explicitement « l'interdiction des licenciements » comme une simple réforme dans le cadre du capitalisme. On y lit notamment que « *le statut des salariés des entreprises privées doit être totalement refondé* » pour donner de nouveaux droits aux salariés : « *Ces droits existent en partie pour les salariés du secteur public. Ils doivent être étendus au privé* ». Ainsi, il s'agit de refonder, c'est--dire réformer le statut des travailleurs… qui resteront des salariés du « privé » : on se situe donc dans le cadre du maintien de la propriété privée. Pour les auteurs de l'article, l'objectif est d'établir un rapport de force pour « *responsabiliser le patronat* » et lui imposer « *l'interdiction des licenciements* ». Enfin, pour qui aurait encore un doute, la fin de l'article lève tout ambiguïté, expliquant qu'« *imposer l'interdiction des licenciements est possible, comme les salariés ont imposé la journée de huit heures, les 40 heures, les congés payés, l'interdiction du travail des enfants* ». Pour les auteurs de l'article, l'interdiction des licenciements est donc bien une réforme possible dans le cadre du capitalisme. Comme l'interdiction effective des licenciements est incompatible avec le système capitaliste, on ne peut en conclure qu'une chose : ils doivent entendre par « interdiction des licenciements » tout à fait autre chose qu'imposer zéro licenciements.

3) Sécurité Sociale Professionnelle ou interdiction des licenciements ?

Responsabiliser les patrons ou les exproprier ?

En fait, au lieu de l'interdiction des licenciements, l'argumentaire publié dans *Tout est à nous !* défend une simple régulation des licenciements.

L'article estime que « *l'entreprise, le groupe, la branche doivent être responsables de la continuation d'emploi du salarié en assurant son salaire, la poursuite de sa carrière et sa formation* ». Il s'agit, non pas de garantir le maintien de **l'emploi**, mais de « *garantir le* ***contrat de travail*** », en faisant payer le patronat dans son ensemble.

La proximité avec la proposition de Sécurité sociale professionnelle (SSP) est frappante. Ainsi, voici comment Maryse Dumas, n°2 de la CGT, synthétisait le projet de la CGT de SSP : « *Nous proposons une sécurité sociale professionnelle, c'est-à-dire des droits à une carrière, à la formation professionnelle, à la progression des salaires,* ***au maintien du contrat de travail et du salaire en cas de suppression d'emploi****. Ces droits seraient attachés à la personne du salarié, et progresseraient avec lui. Ils seraient garantis au plan interprofessionnel afin que chaque employeur soit tenu de les prendre en compte et de les respecter chaque fois que le salarié change d'emploi* » (*Le Monde*, 25 octobre 2004.)

La Sécurité sociale professionnelle traduit la transformation de la CGT en « syndicat de proposition ». Les différentes versions de SSP – plus ou moins « radicales » – ont, malgré leur apparente diversité, fondamentalement pour objectif de résoudre cette double difficulté patronale « rigidité du marché de l'emploi – inadéquation de la formation » par la double solution « flexibilité pour les entreprises – 'sécurité' et formation pour les salariés ». Cette « solution » devrait être réalisée par un double mouvement : d'un côté, le transfert de la responsabilité du licenciement de l'entreprise vers la collectivité (des citoyens ou des patrons), de l'autre, la création d'un « statut » du salarié hors de l'emploi, statut qui combinerait rémunération et droit à la formation.

Bien sur, la SSP défendue dans l'article de *Tout est à nous !* est une version « radicale » : on exige le maintien intégral du salaire payé intégralement par la collectivité des patrons (*via* une nouvelle branche de la sécurité sociale). Le NPA veut « imposer » cette mesure, en faisant croire, de façon erronée, que cela revient à interdire les licenciements et à en finir avec le chômage.

Or, on n'en finira pas avec le chômage en « *responsabilisant* » les patrons, comme le préconise l'argumentaire, mais en les expropriant, en changeant de régime social, et par le fait que les travailleurs feront tourner la production en fonction de leurs besoins. L'idée d'une entreprise capitaliste « responsable », « citoyenne », « éthique », etc., est une utopie, étant donné les lois de la production capitaliste.

4) Le chômage : résultat de « choix de rentabilisation » ou logique objective du capital ?

La logique réformiste qui sous-tend l'argumentaire de *Tout est à nous !* est à notre avis liée à une conception erronée du capitalisme véhiculée par l'article. Les licenciements, le chômage de masse, sont présentés comme étant le produit, non de la logique même du système, mais de choix d'individus (les capitalistes) malfaisants. Par exemple, le texte parle d'un conseil d'administration qui « ***préfère*** *placer les bénéfices dans des coups de Bourse hasardeux plutôt que de s'en servir pour développer l'investissement et l'emploi et bien sûr payer correctement les salariés* », du « ***bon vouloir*** *d'une poignée de gros actionnaires et de patrons* », ou encore explique que « *à une échelle globale, les licenciements et les suppressions d'emplois sont bien dus à* ***des choix*** *de rentabilisation* ». Or, si le chômage n'est que le résultat de mauvais choix, il suffit pour en finir avec lui d'obliger les individus malfaisants à prendre de meilleures décisions. Bref, il suffit de réformer, voire simplement de moraliser le capitalisme.

Cette perspective est une utopie, comme l'expliquent d'ailleurs les principes fondateurs du NPA : « *La logique du système invalide les prétentions de le moraliser, de le réguler ou de le réformer, de l'humaniser, qu'elles soient sincères ou hypocrites.* » Il serait bon que les articles publiés dans notre journal, *Tout est à nous !* ne disent pas ou ne suggèrent pas le contraire !

5) Des mots d'ordre pour lutter contre les licenciements

À l'heure où la crise du capitalisme menace de jeter à la rue des centaines de milliers de travailleurs en France et des dizaines de millions dans le monde, la manière dont l'article de *Tout est à nous !* pose le problème des licenciements a enfin tendance à évacuer la question centrale, brûlante : comment aider aujourd'hui les travailleurs à empêcher, ici et maintenant, ces vagues de licenciements et de fermeture d'entreprises ?

De ce point de vue, le *Programme de transition,* programme d'action de la IVe Internationale, rédigé en 1938 par Trotsky fournit des mots d'ordre d'une frappante actualité :

- exiger l'ouverture des livres de compte face à tout capitaliste qui prétend licencier
- n'accepter aucun licenciement, même si l'ouverture des livres de compte révèle la faillite de l'entreprise prise à la gorge par la crise du capitalisme
- se battre pour la répartition des heures de travail entre les travailleurs et les chômeurs sans baisse de salaire
- mettre en avant les méthodes de la lutte des classes et l'auto-organisation : les grèves, les piquets de grève, les occupations d'usine, les comités de grève, les comités d'usine…
- combattre pour le contrôle ouvrier
- lutter pour l'expropriation des capitalistes dans les secteurs clés de l'économie, à commencer par les entreprises du CAC 40, et pour leur nationalisation sous contrôle ouvrier préparant les travailleurs à l'idée de l'expropriation pure et simple du capital
- défendre un plan de grands travaux conçu et réalisé sous le contrôle des travailleurs

Tous ces axes dirigent vers une seule et même conclusion : pour en finir avec le chômage, les travailleurs doivent conquérir le pouvoir politique. Seul un gouvernement des travailleurs auto-organisés aura assez de force pour commencer à détruire ce système qui détruit nos vies et diriger la révolution socialiste.

Tendance CLAIRE, le 10 mai 2009